

Pousse de l' HERBE

Le 15 mars 2026



Les mises à l'herbe se poursuivent !

Repérer les stades clés des prairies

Les **sommes de températures** permettent de **repérer les stades** importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison (Tableau 1).

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.



	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Plein floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	-	-	-

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 15/03/2026	Somme de T°C au 15/03/2025	Moyenne des sommes de T°C au 15/03 depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (mm)
Canet-de-Salars	860	276	239	214	35
Colombières	647	309	260		40
Cornus	718	265	208		56
Durenque	812	308	255		34
Huparlac	860	272	246	212	55
Lacroix-Barrez	748	296	275		46
Laguiole	1 040	225	204	155	52
Millau	807	268	210	262	38
Montlaur	370	390	368	319	21
Peux-et-Coufouleux	830	229	190		102
Saint-Côme -d'Olt	380	401	338		34
Salles -la-Source	578	343	272	264	24
Séverac d'Aveyron	683	298	260		41
Villefranche-de-Rouergue	333	415	336	328	27

Tableau 2 : Situation au 15 mars 2026

Une avance conservée malgré une légère baisse des températures :

Les températures remontent cette semaine, après quelques gelées en fin de semaine dernière. La semaine s'annonce ensoleillée avant le possible retour des pluies la semaine suivante. Les sommes de températures, au 15 mars 2026 ont une avance entre 4 et 11 jours par rapport à l'année dernière. Le cumul de température est également en avance de 1 à 13 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années. Cette avance est restée stable par rapport à la semaine d'avant. Le cumul moyen de température de la semaine dernière sur le département est de 47°J. Ce cumul représente 19°J cumulés en moins que la semaine précédente. 2026 conserve son avance.

Poursuivre les mises à l'herbe

La portance du sol peut se mesurer avec un coup de talon sur le sol, si l'enfoncement est de plus de 5 cm, le sol n'est pas assez portant pour l'entrée des animaux.

A cette période, respecter un délai de retour sur paddock de 30-35 jours pour ne pas épuiser les plantes, prévoir un temps de séjour court et sortir des parcelles à des hauteurs supérieures à 5 cm. L'entrée dans les parcelles peut se faire au stade 2,5 - 3 feuilles pour le ray grass. (à condition de ne pas étêter les graminées). Les quantités disponibles sont moindres qu'en pleine pousse, il faut donc gérer l'ingestion des animaux au pâturage par le nombre d'animaux, le temps de pâture et/ou la complémentation à l'aube et la surface.

Augmenter la surface à pâturer à la mise à l'herbe par le déprimage de certaines parcelles de fauche permet d'allonger son tour et d'avoir une coupe de meilleure qualité sans perdre en rendement (à condition de ne pas étêter les graminées). Le déprimage est à privilégier sur les parcelles en foin (fauche tardive). Il est à terminer avant les 550°Jours.

En zones basses, les 400°J sont atteints, il faut terminer les mises à l'herbe.

Les prairies permanentes de fertilité moyenne peuvent également rentrer dans le tour de pâturage. La fin du déprimage est à anticiper. Pour les parcelles de fauches en foin, l'apport d'azote est à réaliser.

En zones de moyenne altitude (entre 500 et 800 m) les 300 °j sont atteints ou le seront dans la semaine.

Si les conditions météorologiques et de portance le permettent, **les mises à l'herbe sont à réaliser** y compris pour les systèmes allaitants. Les prairies permanentes les plus précoces peuvent intégrer la sole de pâturage pour allonger le tour.

Pour les parcelles de fauche en foin, l'apport d'azote est à réaliser

Les zones plus hautes en altitude, Cornus, Millau, Peux et Couffouleux, **sont au 250 °J ou très proche**. Si les conditions météorologiques le permettent, **les mises à l'herbe vont pouvoir commencer** sur les prairies les plus précoces et portantes. Le déprimage de quelques parcelles de fauches permet d'allonger le tour.

Sortir les animaux quelques heures permettent d'assurer une transition alimentaire plutôt longue, d'économiser des stocks et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks. En effet, l'herbe disponible aujourd'hui ne le sera plus dans 1 à 2 mois.

Dans les zones de très haute altitude (> 1 000 m), le stade démarrage de végétation s'approche. Sur les parcelles les plus précoces, **la mise à l'herbe peut commencer quelques heures** pour assurer la transition alimentaire, mais surtout pour consommer la pousse de cet hiver et donner de la lumière à la prairie afin de favoriser le tallage.

L'herbe jeune est carencée, prévoir une **transition alimentaire et un apport minéral** (Na, Mg, Cu, Zn).

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (500-800 m)	Haute altitude (800-1000 m)	Très haute altitude (<1000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage/Déprimage (des parcelles prévues pour la fauche)	Mise à l'herbe/Déprimage (des parcelles prévues pour la fauche)		Début de pousse des parcelles bien exposées - Verdissement
Prairie permanente fertile et précoce				
Prairie permanente de fertilité moyenne		Début de la mise à l'herbe	Début de pousse	Prairie au repos végétatif
Prairie permanente peu fertile	Début de pousses des parcelles bien exposées - Verdissement		Prairie au repos végétatif	

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

La gestion des prairies est essentielle pour votre exploitation. Ce questionnaire nous aidera à mieux comprendre vos attentes et les réalités du terrain afin de répondre à vos besoins.

Merci pour votre participation. Répondez en quelques minutes via ce lien ou en scannant le QR code : [Une herbe qui nourrit le porte monnaie, cela vous tente ? – Remplir le formulaire](#)



Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

Alexia DUPAIN
Conseillère agronomie fourrage
Chambre d'agriculture de l'Aveyron